

« TRAVAILLEURS DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS » (Karl Marx)

Lutte ouvrière

Île de La Réunion

Bi-mensuel de Lutte ouvrière N° 76 UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Supplément au journal Lutte ouvrière N° 2680 - Prix : 1€

ÉDITORIAL

Tous dans la lutte
contre la réforme des
retraites !

Grèves : pour une
direction
démocratique des
luttés

Page 4

Retraite par points :
tout sauf équitable

Page 5

Élèves, enseignants
sacrifiés. Ça ne peut
plus durer !

Page 8

Inde

Mortelle exploitation

Page 9

**Le congrès de Lutte
ouvrière :** face à la
crise du capitalisme

Page 10



Contre la réforme des retraites

Tous dans la rue !

Tous dans la lutte contre la réforme des retraites !

Le gouvernement disait que, sur la réforme des retraites, chacun devait s'exprimer. Il a eu la seule réponse qu'il méritait : l'entrée en lutte des travailleurs ! Avec les manifestations massives dans tout le pays et les grèves record à la SNCF, à la RATP et dans l'Éducation, on a assisté les 5 et 10 décembre à une démonstration de force du monde du travail.

Ces journées ont été des succès parce qu'elles ont mobilisé toutes les catégories de salariés : travailleurs du transport et enseignants, pompiers, ambulanciers, hospitaliers, et de nombreux salariés du privé. Venus parfois seuls, à dix, vingt ou en cortège, bien des salariés du privé ont répondu présent.

Travailleurs du privé ou du public, des petites ou grandes entreprises du commerce, de la métallurgie, de l'agroalimentaire, de la chimie ou de l'automobile ont exprimé la nécessité de se battre ensemble. Parce qu'ils sont tous attaqués par cette réforme des retraites qui les forcera à travailler plus longtemps pour des pensions plus faibles. Et parce qu'ils sont animés d'une même colère. Eh bien, il faut continuer !

La réforme des retraites est la goutte d'eau qui fait déborder le vase. C'est la mesure de trop qui s'ajoute aux salaires bloqués, aux primes rognées, aux sous-effectifs et aux menaces de licenciement. Et tous sont logés à la même enseigne ! Les pressions au travail, les cadences et les réorganisations incessantes, la politique du chiffre, les travailleurs les subissent chez Michelin comme dans les hôpitaux, dans les centres d'appels comme dans l'Éducation, chez Amazon comme à la SNCF ou à la RATP.

Que l'on travaille dans le public ou dans le privé, l'heure n'est plus aux corporatismes. Le gouvernement et les journalistes aux ordres présentent les cheminots comme des privilégiés, le conducteur de bus RATP comme un nanti par rapport à celui du Havre. À ce jeu-là, tous les travailleurs sont perdants, parce que chacun trouvera toujours plus mal payé et plus exploité que lui. Le CDI serait prétendument privilégié par rapport au CDD, le CDD privilégié par rapport au chômeur, et ainsi de suite.

Refusons ce chantage et défendons ensemble nos intérêts communs. Ensemble, une victoire est possible !

Il faut prendre l'argent pour les retraites, les salaires, les emplois et les services publics là où il est : du côté des vrais privilégiés, parmi les banquiers amis de Macron, parmi les actionnaires du CAC 40, parmi tous ceux qui ne se posent pas le problème de leur retraite ou de leurs fins de mois parce qu'ils sont richissimes, parmi ces vrais privilégiés que le gouvernement arrose de cadeaux.

Le gouvernement est sous pression. Il ne veut pas d'un mouvement qui s'amplifie et il a déjà entrepris les grandes manœuvres de déminage.

Après avoir répété « Nous irons jusqu'au bout », il dit maintenant « Je vous ai compris » et il passe la main dans le dos des directions syndicales, pour les entraîner dans un dialogue social destiné à éteindre la contestation qui monte.

Alors que les salaires des fonctionnaires sont bloqués depuis près de dix ans, le gouvernement promet soudain des augmentations aux enseignants. Mais ce gouvernement qui détruit systématiquement les droits des travailleurs et ne cesse de dire qu'il n'y a plus d'argent dans les caisses publiques ne s'est pas transformé en père Noël !

Pour démobiliser les grévistes, le Premier ministre Édouard Philippe pourrait jouer sur la date de mise en œuvre de la réforme. Autrement dit, ceux qui font grève ne seraient pas concernés... mais leurs enfants le seraient ! Mais qui souhaiterait pour ses enfants une vie pire que celle qu'il a eue ? Et c'est ce gouvernement qui ose faire aux travailleurs des leçons de morale sur la solidarité !

Les journées des 5 et 10 décembre donnent une idée de l'immense force collective dont disposent les travailleurs. Elles sont un encouragement pour ceux qui ne se sentent pas encore de se lancer dans une grève reconductible, ainsi que pour ceux qui ont franchi le pas et se sont engagés dans le bras de fer. Les nouvelles journées annoncées par les syndicats, les 12 et 17 décembre, peuvent avoir le même rôle. Si les grèves se multiplient et se renforcent, si de nouveaux manifestants battent le pavé, le gouvernement peut reculer, comme Juppé a dû le faire en 1995.

Il faut être le plus nombreux possible en grève et dans la rue pour poursuivre et développer le combat jusqu'au retrait de la réforme Macron-Philippe !

Retraites : face à un projet maintenu, la lutte pour son retrait doit continuer

L'intervention du Premier ministre mercredi 11 décembre lui a permis de confirmer l'instauration d'un âge pivot, rebaptisé âge d'équilibre, à 64 ans. Cela signifiera de fait l'impossibilité pour un travailleur de partir avec une retraite pleine avant cet âge quelle que soit sa durée de cotisation. Philippe a confirmé la règle pour les jeunes qui commenceront à travailler en 2022 : la retraite sera par points, calculée sur l'ensemble de la carrière c'est-à-dire jusqu'au jour où on ne pourra plus mettre un pied devant l'autre ou, plus probablement, jusqu'à ce que la misérable pension excède de quelques euros la misérable indemnité de chômage et le minimum vital de famine. Le Premier ministre assortit cela de

deux promesses fumeuses. D'une part la valeur du point, inconnue à ce jour, ne pourrait pas baisser : Philippe fait ainsi baisser aujourd'hui les pensions de retraite en promettant ensuite qu'elles ne baisseront plus, comme c'est crédible ! D'autre part chacun serait assuré d'une pension plancher de mille euros pour une carrière complète au smic : on ignore ce que sera une « carrière complète », mais on sait que promettre mille euros dans dix ou vingt ans, c'est promettre la misère.

Rien que cette partie du discours suffirait à justifier que le mouvement continue et s'amplifie : attaquer une fraction de la classe ouvrière, en l'occurrence les générations montantes, c'est attaquer tous les tra-

vailleurs !

Philippe a également affirmé que sa réforme s'appliquerait à ceux qui sont nés après 1975. Concernant les régimes spéciaux, il a annoncé leur suppression en prévoyant simplement une « période de transition », alors que partout les travailleurs du transport en grève refusent toute discrimination à l'égard des plus jeunes.

Même la CFDT qui n'appelait pas au mouvement et soutient la réforme, a déclaré que le « gouvernement avait franchi la ligne rouge ».

L'heure est partout à la poursuite et l'approfondissement du mouvement contre une réforme qui promet la misère après une vie de travail.

Les ministres de la propagande

Pour défendre leur réforme des retraites, les ministres, les députés macronistes et la kyrielle de leurs défenseurs dans les médias ont recours aux trois mêmes arguments, sans cesse ressassés : le système actuel est injuste, la valeur du point sera garantie par la loi, l'augmentation des salaires garantira le niveau des retraites.

Ils ne manquent pas d'air. Concernant les retraites des femmes, ils n'ont jamais fait quoi que ce soit pour contraindre les employeurs à appliquer la loi et aligner les salaires des femmes sur ceux des hommes, ce qui réduirait du même coup les inégalités de pensions. De plus le système par points n'améliorera pas, au contraire, la retraite de ceux qui ont une carrière entrecoupée et des temps partiels contraints.

Quant à la garantie de la valeur du point par la loi, comment pourrait-on y croire ? La loi et même la constitution garantissent le droit au travail et au logement sans que cela réchauffe les chômeurs qui dorment dehors.

Dans le monde capitaliste tout est question de rapport de forces, le niveau de retraite comme le reste. La seule garantie pourrait résider dans une hausse conséquente des salaires et des pensions, suivie de leur indexation sur le coût de la vie, et dans le contrôle de ce mécanisme par les travailleurs eux-mêmes.

Quant à l'argument, si l'on ose dire, sur les salaires, il ferait ruer même un cheval de bois. Les salaires des fonctionnaires, qui dépendent du

gouvernement, sont bloqués depuis des années. Macron-Philippe, comme tous leurs prédécesseurs, font tout ce qu'ils peuvent pour aider le patronat à économiser sur les salaires. Le Premier ministre a déclaré il y a deux jours qu'il n'était pas question de donner un coup de pouce au smic.

À toutes les raisons qui font descendre les travailleurs dans la rue, on peut décidément en ajouter une : l'envie de moucher ces menteurs prétentieux et méprisants.

PROCHAINES RENCONTRES AVEC LES MILITANTS DE LUTTE OUVRIÈRE

**MARCHÉ DE SAINT-PIERRE
SAMEDI 14 DÉCEMBRE de 8H30 à 10H00**

**MARCHÉ DE SAINT-BENOÎT
SAMEDI 21 DÉCEMBRE de 8H30 à 10H00**

**MARCHÉ DU CHAUDRON
DIMANCHE 22 DÉCEMBRE de 8H30 à 10H00**

**MARCHÉ DE SAINT-ANDRÉ
VENDREDI 10 JANVIER de 8H30 à 10H00**

Grèves : pour une direction démocratique des luttes

Tenir quotidiennement des assemblées générales est indispensable pour permettre aux grévistes de faire le point sur la mobilisation, de se forger collectivement une opinion, de conforter leur détermination, de décider la reconduction de la grève et des actions à mener. Cette démocratie à la base est une condition indispensable du renforcement du mouvement.

Pour que cette démocratie soit complète et réelle, les assemblées de grévistes ne doivent pas seulement voter des décisions. Elles doivent aussi se donner les moyens de les mettre en œuvre. Pour cela, il est indispensable d'y élire des comités de grève, constitués de délégués qui s'engagent à organiser ce qui a été décidé par les assemblées des grévistes et à rendre des comptes sur leur action. Ces délégués doivent avoir la charge de résoudre tous les problèmes pratiques qui se posent

lors d'une mobilisation : écrire les tracts, les tirer, organiser leur diffusion, proposer des actions à l'assemblée du lendemain, prévoir les conditions matérielles de la poursuite de la grève, etc.

Un tel comité, élu et révocable à tout moment, doit permettre aux travailleurs en grève de prendre en charge leur mouvement d'une façon démocratique, c'est-à-dire de le mettre sous le contrôle de tous. L'élection d'un comité de grève au niveau d'un atelier, d'une entreprise, ou même la mise en place d'un comité central de grève, pour un mouvement qui se généralise à l'échelle du pays, est une nécessité pour que celui-ci soit vraiment l'affaire de tous ceux qui se mobilisent.

Ce contrôle démocratique de leur propre mouvement est aussi d'ailleurs la garantie pour les travailleurs qu'ils n'en soient pas dépossédés par les bureaucraties syndicales, si celles-ci cherchent à y mettre fin sans se soucier de ce qu'en

pensent les travailleurs mobilisés.

Dans la mobilisation actuelle, partout où des travailleurs pourront mettre en place des comités de grève, ils constitueront un gage pour l'avenir et la meilleure façon de préparer les combats qui seront nécessaires.



Clause du grand-père : clause des enfants dans la misère

Après avoir enterré la « clause du grand-père » le 26 novembre, lors d'un discours devant les députés de la majorité, le Premier ministre a laissé entendre le 6 décembre au soir que, finalement, elle pourrait s'appliquer pour les régimes spéciaux, comme ceux de la RATP et de la SNCF.

Avec cette clause, l'attaque sur les retraites ne concernerait pas ceux qui travaillent déjà, mais les nouvelles générations qui vont entrer sur le marché du travail. Elle ne toucherait donc pas les grévistes, mais leurs enfants et leurs petits-enfants.

Après la réussite de la journée de grève du privé et du public du 5 décembre et la grève reconductible massive à la RATP et à la SNCF, Macron et Philippe cherchent désespérément quel effet d'annonce pourrait éteindre le feu qu'ils ont allumé, dans l'objectif de mieux faire passer

l'ensemble de leur plan de démolition des retraites.

Cette clause pourrait tout au plus fournir à certains syndicats le prétexte à se retirer de la grève. Mais à la plupart des grévistes elle apparaît pour ce qu'elle est : une arnaque grossière. Quels parents pourraient souhaiter une vie plus dure à leurs enfants ?

Cette clause, que le gouvernement présente comme un recul possible, est un aveu de faiblesse et montre que les grévistes sont sur le bon chemin pour gagner, et qu'il faut renforcer la lutte. Si Philippe et Macron envisagent un geste en direction des travailleurs de la RATP et de la SNCF, c'est parce qu'avec leur grève reconductible ils sont parmi les plus en pointe dans ce combat et que leur détermination inquiète le gouvernement. C'est une preuve que seule la lutte peut payer et c'est une raison



supplémentaire pour inciter les travailleurs des autres secteurs à les rejoindre dans la grève.

1 000 euros par mois : comme si ça suffisait !

« *Quiconque aura cotisé toute sa vie et aura ses points ne pourra pas avoir moins de 1 000 euros à la retraite* » a dit Philippe dans son discours.

Cette pension de 1 000 euros concernerait le minimum contributif, déjà versé uniquement aux retraités du régime général et agriculteurs ayant cotisé leurs trimestres nécessaires (en fonction de leur année de naissance), mais sur de petits salaires. Sous de multiples conditions, ces vieux travailleurs peuvent percevoir actuellement avec ce minimum contributif jusqu'à 970 euros mensuels, retraite de base et complémentaires incluses. Macron leur promet donc environ 30 euros de plus par mois, ce qui ne permettra toujours pas de régler le loyer ou les impôts locaux, les factures, la note de carburant et de fioul de chauffage... ni de se nourrir jusqu'à la fin du mois, même en février.

Delevoye la main dans le sac

Dans le document censé faire la transparence sur sa situation personnelle, le haut-commissaire aux Retraites Jean-Luc Delevoye a omis de déclarer qu'il était administrateur au sein d'un institut de formation de l'assurance.

Certes, il l'était à titre bénévole, mais cela témoigne de liens avec un secteur qui est loin d'être neutre dans la question des retraites. Les compagnies d'assurance lorgnent depuis longtemps les sommes sur lesquelles elles aimeraient mettre la main pour les gérer sous forme de retraites par capitalisation. Et ce n'est pas sans raison qu'elles applaudissent des deux mains le projet du gouvernement. La réduction du montant des pensions qu'il engendrera, même si le gouvernement prétend le contraire, aura pour conséquence de pousser une partie de la population à rechercher de son côté un moyen de s'assurer un complément de retraite.

Delevoye, pour qui cette affaire tombe plutôt mal, s'est défendu en plaidant l'oubli. Il a finalement démissionné de ce poste, pour ne pas donner davantage prise aux accusations. Mais cela ne convaincra personne, et surtout pas ceux qui ont appris par ailleurs qu'il cumule son salaire de haut-commissaire, environ 10 000 euros, avec ses pensions du régime général et d' élu local. Il pourrait même y ajouter ses pensions d'ex-député et de sénateur, mais il semble avoir jugé qu'une telle addition de retraites passerait mal pour quelqu'un qui est chargé, entre autres, de faire un sort aux régimes spéciaux. Ce qui ne l'empêche pas, en bon administrateur, d'avoir déjà prévu de les toucher quand il ne sera plus haut-commissaire.

Retraite par points : tout sauf équitable



La retraite complémentaire Agirc-Arrco des salariés du privé concerne aujourd'hui 18 millions de salariés cotisants et 11,7 millions de retraités. Déjà calculée par points, elle représente en moyenne 60 % de la retraite totale des cadres et 30 % de celle des autres salariés.

Ce complément repose depuis sa création sur un système par points : les salaires sont transposés en points

qui s'additionnent au fil des ans, le total étant reconverti en euros au moment de la retraite. Comparativement au système du régime général, qui fait directement référence aux salaires, ce système est plus opaque, car le contrôle des salaires de dizaines d'années de travail, des points accumulés puis de leur conversion en retraite, demande un travail de détective ! En effet, entre le moment de

l'acquisition des points en fonction des cotisations versées et le moment de leur conversion en pension de retraite, les paramètres de revalorisation changent.

Un rapport du COR (Conseil d'orientation des retraites) avait mesuré en 2016 l'importance de ces changements : « *Les partenaires sociaux ont signé dix accords depuis vingt ans. Ces accords ont organisé une baisse de leur rendement instantané : un salarié acquiert environ 1,5 fois moins de droits en 2015 qu'en 1993 avec le même euro de cotisation.* » Cela fait un tiers de retraite complémentaire volé aux travailleurs.

Et le pillage continue : de 2014 à 2017, la valeur du point de retraite a été bloquée et elle n'a augmenté que de 0,6 % au 1er novembre 2018, pour une inflation annuelle estimée à 1,6 % !

Cela illustre quel système « équitable » le gouvernement actuel voudrait faire avaler aux travailleurs.

Policiers : la retraite assurée ?

La veille de la grève et de la manifestation du 5 décembre, le ministre de l'Intérieur Castaner a envoyé à tous les policiers une lettre pour les assurer qu'ils conserveront leurs droits à un départ anticipé.

Faut-il en déduire que dans les rangs de la police on se pose les mêmes questions sur la réforme annoncée que dans le reste de la population ? Certains policiers pourraient même être troublés par la démagogie donc font preuve les ministres quand ils osent prétendre qu'avec cette réforme le sort des retraités sera amélioré. « La réforme pourrait-elle apporter un résultat meilleur que mon

actuel régime spécial ? », pourrait se demander le policier de base.

Les syndicalistes policiers, eux, justifient le maintien de leur régime spécial en arguant du danger de leur métier. En effet, vingt-cinq gendarmes et policiers sont morts en mission en 2018, sans compter les suicides. Le danger du métier est sans doute réel... tout comme celui qu'encourent bien des travailleurs, puisque pour l'ensemble des salariés on dénombre cinq cents morts par an, là encore sans tenir compte ni des maladies professionnelles ni des suicides.

L'équité et l'égalité sont chères

au gouvernement quand il vante les supposés mérites de sa réforme. Ira-t-il jusqu'à conclure que tous les travailleurs devraient bénéficier des mêmes droits à la retraite que les policiers ?



Les voutours veulent leur part



En juin dernier, le premier fonds d'investissement mondial, BlackRock, a publié un rapport donnant ses recommandations pour la rédaction des décrets en cours de publication de la loi Pacte.

Dans son introduction, ce rapport constate que, malgré la création en 2003 de régimes d'épargne retraite individuels et collectifs, ces produits n'ont drainé que 130 milliards d'euros en 2017, alors que l'assurance-vie par exemple en a collecté 1 600.

Pour augmenter cette épargne, BlackRock recommande de baisser les pensions de retraite et de profiter

de l'inquiétude de la population sur la possibilité même d'en avoir une.

La volonté de tels fonds d'investissement a été bien évidemment entendue par le gouvernement. Depuis le 22 mai 2019, la loi Pacte facilite l'accès aux produits financiers d'épargne retraite proposés par les assureurs, les gestionnaires d'actifs et les fonds de retraite professionnels, et prévoit une série de mesures dans ce sens.

Par exemple, les entreprises qui abonderont des produits d'épargne collective seront exonérées d'impôt sur ces opérations. Les épargnants,

eux, sont incités à transférer leur assurance-vie vers les plans d'épargne retraite grâce à certaines conditions avantageuses. Pour rassurer les futurs retraités devant ces placements à risque, un dispositif de gestion piloté est prévu par le gouvernement.

BlackRock souhaite que la création de tels produits de placement soit rendue obligatoire. Ce fonds d'investissement a encore d'autres revendications, comme d'augmenter la part de placement et sa durée, de favoriser l'épargne une fois l'épargnant à la retraite et bien d'autres choses.

BlackRock et ses pairs ont déjà été entendus et continueront à dicter la politique du gouvernement, d'autant plus que le haut-commissaire aux Retraites, Jean-Paul Delevoye, a été dressé à leurs demandes depuis 2016 en siégeant au conseil d'administration de leur institut de formation de la profession de l'assurance.

Derrière le gouvernement se tiennent ainsi des capitalistes acharnés à spéculer même sur les maigres économies que les travailleurs pourraient être contraints à réaliser dans l'espoir de s'assurer une retraite.

Armement : un marché qui se porte bien

Les engins de guerre se vendent de mieux en mieux, faisant la fortune de leurs fabricants. C'est ce que révèle l'édition 2019 du rapport publié par un institut de recherche sur l'armement, le Sipri.

Le chiffre d'affaires des cent plus grosses entreprises du secteur a augmenté de 4,6 % en 2018. On compte parmi elles six firmes françaises : Dassault, Thales, Safran, Naval Group, le CEA et Nexter. À elles six, elles produisent tout ce qui est possible en matière d'armement, des avions de combat aux missiles, des navires de guerre aux chars et aux canons, et même les systèmes de propulsion ou d'armement nucléaire. Grâce aux guerres menées par la

France et à l'activisme de commis voyageurs tels que Macron et ses ministres, les ventes de Dassault ont augmenté de 30 % en 2018. La France reste cependant bien loin des États-Unis, dont les firmes d'armement trustent 59 % des parts de marché, en augmentation de 7,2 %.

La population des pays en guerre paye de son sang la production de ces engins de mort et les profits qu'ils rapportent. Au Moyen-Orient, au Yémen, ce ne sont que villes détruites, populations contraintes à l'exode sous les bombes, hommes, femmes et enfants assassinés. Même là où la guerre ne sévit pas, les sommes consacrées aux achats d'armement sont prises sur ce qui serait nécessaire

pour faire manger la population, la soigner ou l'éduquer. En 2015, l'ONU estimait qu'une somme annuelle de 267 milliards de dollars suffirait à éradiquer la faim dans le monde d'ici 2030. Or, en 2018, les cent plus grosses entreprises mondiales du secteur ont vendu à elles seules pour 420 milliards de dollars d'armement. Les marchands de canons, appuyés par leurs États respectifs, font leurs profits avec le sang des populations.

Tout aussi inquiétant, cette augmentation des ventes et des stocks d'armes souligne l'accroissement des risques de guerre entraînés par la crise et la politique des impérialismes.

Aide médicale d'État : les mensonges et la réalité

D'après une récente étude de l'Irdes (Institut de recherche et de documentation en économie de la santé), la moitié des migrants en situation irrégulière ne demandent pas l'AME (Aide médicale d'État) à laquelle ils ont droit.

L'AME permet aux personnes en situation irrégulière, présentes en France depuis au moins trois mois et touchant moins de 740 euros par

mois, d'accéder à un minimum de soins médicaux. Elle représente 0,5 % des dépenses de l'Assurance maladie. D'après l'Irdes, les 318 000 personnes qui en bénéficient actuellement ne représentent que 51 % de ceux qui pourraient y prétendre. Près de la moitié des migrants ne demandant pas l'AME déclarent avoir abandonné des démarches trop compliquées. Et 33 % déclarent

n'avoir jamais entendu parler de cette aide.

Il n'y a pas de « tourisme médical », contrairement à ce que prétendent tous les politiciens démagogues de droite, d'extrême droite ou macroniens. Il y a des femmes et des hommes qui, comme de plus en plus de travailleurs de ce pays, ne parviennent pas à se soigner correctement.

Chômage : tous concernés

Les samedis 30 novembre et 7 décembre, des manifestations ont rassemblé en France les associations de chômeurs, soutenues par quelques groupes de gilets jaunes et des organisations politiques, dont Lutte ouvrière.

Le 30 novembre, ils étaient plusieurs centaines à défiler à Paris du siège du Medef au ministère du Travail. Le 7 décembre, les cortèges étaient nombreux en province avec 2 800 manifestants à Nantes, 1 800 à Marseille, 1 200 à Caen, 1 000 à Bordeaux, 800 à Lille et au Havre, 700 à Lyon, 670 à Rouen.

Ces cortèges rassemblaient, au-delà des chômeurs, de nombreux salariés conscients que les attaques

contre les travailleurs sans emploi pèsent sur l'ensemble du monde du travail. En effet, en avril prochain, de nouvelles dispositions s'appliqueront : auparavant, il fallait quatre mois sur une période de 28 mois pour recharger ses droits à l'indemnité chômage, il faudra maintenant six mois sur une période de 24 mois. Cela va faire basculer de nombreux précaires et chômeurs dans le RSA.

Alors que le patronat continue de licencier pour faire davantage de profits, le gouvernement a le culot de prétendre que les chômeurs sont responsables de leur situation. La vérité est qu'il veut obliger les travailleurs précaires à accepter n'importe quel travail, pesant ainsi

sur la situation de tous les salariés. À cela s'ajoute une baisse des indemnités chômage.

De plus, la réforme des retraites s'attaque aussi de plein fouet aux travailleurs les plus précaires puisque le calcul de la pension de retraite ne se fera plus sur les 25 meilleures années mais sur l'ensemble de la carrière. Toutes les périodes de chômage feront ainsi baisser le montant de la retraite, contrairement à ce que prétend le gouvernement.

Alors, salariés, chômeurs, retraités ont tous le même intérêt, celui de faire remballer au gouvernement toutes ses attaques. Aujourd'hui, c'est possible.

Le Cnarm : Sois mobile et tais toi !

Ibrahim Dindar conseiller départemental et président du Cnarm (Comité national d'accueil et d'actions pour les Réunionnais en mobilité) n'apprécie pas les critiques sur l'organisme qu'il dirige.

Piqué au vif par des articles pas très flatteurs parus dans la presse (ex : Clicanoo du 26 novembre 2019), Dindar a réagi en déclarant qu' « On ne peut pas se laisser écraser, voire même insulter comme cela alors que nous faisons tout simplement notre job » ; que les jeunes Réunionnais partent en métropole « en connaissance de cause ». En d'autres termes, les jeunes qui bénéficient des aides du Cnarm ne devraient pas se plaindre.

Les Réunionnais qui sautent la mer, la plupart pour la première fois, pour tenter de trouver un travail ou pour suivre une formation, savent-ils vraiment ce qui les attend ? Y sont-ils

préparés ?

Chaque année, ce sont plus de 2 000 personnes qui partent avec le Cnarm. Leur billet aller et retour est pris en charge. Une fois sur place, ils perçoivent une allocation d'arrivée de 300 euros, une indemnité forfaitaire de 600 à 1 200 euros, une prime d'installation de 460 euros. Ils ont une aide à l'hébergement d'un ou de deux mois selon les cas. Et après ?

Ce laps de temps écoulé, le travailleur qui touche le Smic, voire moins s'il est à temps partiel, se retrouve avec 300 euros ou moins pour vivre après avoir déduit de son salaire l'argent du loyer, les frais de transport, de l'électricité ou et du gaz. Et si par malheur, il perd son travail ou sa formation, c'est la galère assurée.

Le rêve vire souvent au cauchemar pour ceux qui ne retournent pas à La Réunion après une première expé-

rience désastreuse. Pour nombre d'entre eux, ce sont les petits boulots, le travail en intérim, etc. Mais parfois c'est aussi, l'exclusion, la rue.

Beaucoup de ces travailleurs ne peuvent pas rentrer dans l'île, même après 10, 15 ou 20 ans d'expérience. Car ici ils retrouveraient les mêmes conditions de vie qui les ont poussés à partir, à savoir le chômage et la précarité.

En effet, dans une île rongée par le chômage qui touche 45 % des jeunes, il y a peu de perspective d'avenir pour les jeunes (et les moins jeunes) des classes populaires.

Dindar, et tous ceux qui sont aux manettes du pouvoir à La Réunion, en porte une grande responsabilité car loin de combattre le chômage, leur politique à la solde du grand patronat le favorise et pousse les travailleurs à l'exil.

Élèves, enseignants sacrifiés. Ça ne peut plus durer !

Lundi 9 décembre 400 élèves et des enseignants du lycée Roland Garros au Tampon ont débrayé pendant 40 minutes pour dénoncer la baisse de la dotation globale de fonctionnement décidée par la Région.

D'après les calculs des protestataires, celle-ci sera réduite d'environ 130 000 euros en 2020.

Les conséquences de cette baisse seront par exemple moins de matériel, de projets, d'activités pédagogiques.

Ce mouvement fait écho à celui du 26 novembre pour la même raison et à celui du mois de février contre la réforme des lycées du gouvernement.

En octobre, ce sont la lenteur dans les travaux de réhabilitation de l'établissement et des malfaçons qui avaient fait sortir élèves et enseignants de leurs salles de classes.

Exaspérés par l'absence de toilettes, des problèmes d'installations électriques et informatiques dus à l'arrêt du chantier depuis le mois de février, professeurs et élèves avaient débrayé 40 minutes également et avaient distribué des tracts aux



parents et passants.

La Région, principal financeur du lycée, et l'État font fi des 2 262 élèves, des 930 agents et enseignants.

Au lieu de mettre les millions nécessaires pour la construction et l'aménagement d'établissements, l'embauche de personnel en nombre suffisant, l'État et la Région pré-

fèrent arroser les capitalistes à coup de subventions y compris pour aller « bat karé » dans la zone océan Indien avec Didier Robert et son « Club Export ».

La réforme des retraites n'est pas la seule raison qui fait que les professeurs font grève et manifestent massivement en ce moment !

INDE

Mortelle exploitation

43 ouvriers sont morts dimanche 8 décembre dans l'incendie de leurs ateliers, dans un vieux quartier de Delhi, la capitale de l'Inde. Ces travailleurs dormaient là où ils travaillaient, dans un bâtiment de quatre étages divisé en plusieurs ateliers où ils fabriquaient des jouets en plastique, des cartables d'écoliers, des vêtements.

Un court-circuit dû à une installation électrique défectueuse aurait mis le feu, surprenant les travailleurs dans leur sommeil. Le bâtiment était ancien, ne comportait qu'une seule issue, aucune sécurité incendie, aucune issue de secours, aucun escalier extérieur.

L'installation a été qualifiée d'illégale. Les services municipaux

l'avaient pourtant inspectée deux semaines plus tôt, mais ils n'avaient pas pu aller plus loin que le rez-de-chaussée et, visiblement, s'en étaient contents. Cette illégalité, dont il y a des myriades d'exemples dans tous les quartiers industriels des villes du tiers-monde, n'a donc pas l'air de déranger grand monde dans les sphères du pouvoir. Et pour cause, elle est le résultat de la course au profit, activité légale, encouragée et même sanctifiée de par le monde, à Delhi comme à Paris.

Le patron, à la tête de dix immeubles-ateliers de ce type, utilisait ce bâtiment inadapté, gagnant ainsi sur les loyers, la sécurité, etc. Il permettait aux ouvriers de dormir sur place après de longues journées

de travail, plutôt que de leur payer des salaires suffisants pour se loger. Peut-être même retenait-il une partie du salaire comme loyer. La plupart de ces travailleurs venaient d'une des régions les plus pauvres de l'Inde et touchaient un salaire de 150 roupies par jour, soit deux euros.

Dans ces conditions, quel est le prix de production d'un sac d'écolier vendu 20 euros en Europe occidentale ? Et combien le travail et la mort des prolétaires de Delhi rapportent-ils aux patrons assassins locaux, mais surtout aux actionnaires de Carrefour, d'Auchan, des compagnies maritimes ?

ALGÉRIE

Forte mobilisation contre le vote

Le 6 décembre, pour le dernier vendredi de mobilisation avant le scrutin présidentiel du 12 décembre, des foules immenses ont sillonné les grandes villes d'Algérie pour rejeter l'élection voulue par le chef de l'armée, Gaïd Salah.

Elle apparaîtrait comme une tentative de régénérer le « système politique », dirigé par une caste d'officiers. Les manifestants étaient donc nombreux à crier « Les généraux à la poubelle ! », « État civil et pas militaire ! » Parmi les cinq candidats, quatre ont été ministres ou même Premiers ministres de Bouteflika.

La campagne électorale a été fortement perturbée par les protestations quotidiennes. Les meetings des candidats ont été désertés, ceux-ci ont été interpellés, protégés par des cordons de policiers, les affiches des

panneaux électoraux ont systématiquement été arrachées. Dans certaines localités, des habitants ont muré les bureaux de vote des mairies pour empêcher qu'ils puissent fonctionner.

La colère est alimentée par un pouvoir qui fait preuve de mépris et impose sa censure dans les médias audiovisuels. En dépit de la censure, de la multiplication des arrestations, des menaces et des intimidations, la mobilisation s'est accentuée avec l'appel à la grève générale lancé sur les réseaux sociaux à partir du 8 décembre. Dans de nombreux campus, les étudiants ont renoué avec les assemblées générales et la grève. Le 10 décembre, rejoints par de nombreux citoyens, ils étaient plus nombreux encore à manifester comme chaque mardi. Dans le centre du

pays, en particulier en Kabylie, il semble que la grève générale soit particulièrement suivie : les rideaux des commerçants sont restés baissés, les transports étaient à l'arrêt ainsi que certaines entreprises publiques.

Quelle sera l'ampleur de l'abstention ? Quel candidat sera élu ? Quoi qu'il en soit, tout indique que la mobilisation ne s'arrêtera pas. Cette mascarade électorale a pour fonction de fournir une façade civile à des officiers au service d'un système qui protège les intérêts des classes dominantes dont ils font partie. Les travailleurs devront donc s'organiser pour mettre en avant leurs propres intérêts de classe. Eux seuls peuvent offrir à l'ensemble des couches populaires une véritable perspective de sortie du « système ».

Le congrès de Lutte ouvrière : face à la crise du capitalisme

Le congrès annuel de Lutte ouvrière, qui s'est déroulé les 7 et 8 décembre, a eu lieu cette année au lendemain des manifestations massives du 5 décembre et en plein mouvement de grève contre la réforme des retraites et la politique du gouvernement.

Dans ce contexte, le congrès a été l'occasion de faire le point sur le mouvement dans les entreprises où sont présents les militants de Lutte ouvrière. La participation des travailleurs y est certes différente suivant les secteurs : grève reconductible à la SNCF, à la RATP, à l'Éducation nationale, ou simples débrayages pour participer aux manifestations dans d'autres entreprises. Partout s'exprime un profond rejet de la politique du gouvernement de Macron et, au-delà, de la manière dont le patronat aggrave les conditions d'existence de la classe ouvrière. L'importance des manifestations, y compris dans de petites villes, et la participation des travailleurs dans de nombreuses petites entreprises en sont le témoignage.

Le congrès a discuté de la nécessité pour les travailleurs de diriger démocratiquement leur propre mouvement, non seulement grâce à la prise de décision dans des assemblées générales regroupant le maxi-

mum de grévistes, mais aussi par l'élection de comités de grève pour contrôler et mettre en œuvre l'exécution effective de ces décisions, et pour se soucier au jour le jour de la politique à mener par les travailleurs en grève.

Le congrès a aussi évoqué les élections municipales de mars 2020, et la nécessité d'y présenter partout où ce sera possible des listes Lutte ouvrière, de façon à ce que le maximum de travailleuses et de travailleurs puissent exprimer un vote de classe. La constitution des listes pour ces élections sera aussi l'occasion de regrouper de nouveaux travailleurs prêts à faire entendre les idées de la lutte de classe et du communisme.

Des camarades se situant sur les mêmes bases que Lutte ouvrière, en Guadeloupe, en Martinique, à La Réunion, en Côte d'Ivoire, en Haïti, aux États-Unis, en Grande-Bretagne, en Allemagne, en Italie, en Belgique, en Espagne et en Turquie, ont aussi décrit dans quelle situation sociale et politique ils militent en direction de la classe ouvrière. Partout l'approfondissement de la crise du capitalisme se fait sentir, entraînant un certain découragement et une désorientation dont profitent des politiciens réactionnaires.

Trois textes ont été soumis au congrès, qui les a approuvés. Portant sur la crise de l'économie capitaliste, sur la situation politique internationale et sur la situation intérieure française. Ils soulignent notre conviction que seule la classe ouvrière internationale peut représenter une alternative à la barbarie dans laquelle le capitalisme enfonce l'humanité.

Les textes du congrès ainsi que de larges extraits des discussions et des interventions de nos camarades d'autres pays seront publiés dans le prochain numéro de la revue Lutte de classe, disponible sur Internet dès dimanche 15 décembre et en version papier jeudi 19 décembre.

ABONNEMENT

12 mois : 20 € / 6 mois : 12 €

Je souhaite m'abonner au journal *Lutte ouvrière - Île de La Réunion* pour une période de.....mois

NOM:

.....

Prénom :

.....

Adresse:

.....

.....

Ci-joint par chèque la somme deeuros

Pour nous contacter :

Lutte ouvrière

BP 184

97470 SAINT-BENOÎT

e-mail :

contact@lutte-

ouvriere-ile-de-la-reunion.org



Impression spéciale *Lutte ouvrière*

Commission paritaire n°

1019C85576

Directeur de publication : Didier Lombard

Tirage : 100 exemplaires

ISSN : 2552-7282

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio-LO

www.lutte-ouvriere-audio.org

Suivez le blog de
Nathalie Arthaud :

<http://www.nathalie-arthaud.info>